



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Groupe scolaire Frédéric Mistral  
Rue Joseph Folliet  
69009 Lyon  
04 78 83 98 90  
[prim9.mistral@mairie-lyon.fr](mailto:prim9.mistral@mairie-lyon.fr)

**PROCES-VERBAL du 2<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE du mardi 9 mars 2021**

**Lieu de la réunion :** en distanciel (application VIA)

**Début de la séance :** 18h

**Membres de droit :**

Présents :

- Les représentants des parents d'élèves : Mme Frati, Mme Perret, Mme Irgui, Mme Raginel, Mme Camuzat, Mme Mora, Mme Chatelain
- Les enseignants : Mme Roux, Mme Le Cadre, Mme Poulain, Mme Sbaï, Mme Gomez, Mme Dran, Mme Létinois, Mme Perrodon, Mme Labelle, Mme Brault, Mr Martin
- La représentante de l'équipe municipale : Mme Frenillot

Excusés :

- Les représentants des parents d'élèves : Mme Berger, Mme Travers
- Les enseignants : Mme Ortéga, Mme Couffy, Mme Feuillet
- La psychologue scolaire : Mme Fau
- La déléguée départementale de l'Education nationale (DDEN) : Mme Frébault
- L'inspectrice de l'éducation nationale : Mme Bouchut

**Membres invités :**

Présents :

- Les représentants suppléants des parents d'élèves : Mme Jayet Dauphine,
- La directrice de l'ALAE : Mme Maes

Excusés :

- Les parents représentants suppléants : Mme Stephan, Mme Huguet, Mme Callois

**Ordre du jour :**

1. Présentation des membres et désignation du secrétaire de séance
2. Projets et actions en cours
3. Organisation des APC et de l'aide aux devoirs
4. Préparation de la rentrée 2021 (prévision d'effectifs, modalités d'inscription)
5. Organisation du temps périscolaire : ALAE
6. Restauration scolaire
7. Sécurité et travaux
8. Questions des représentants des parents d'élèves

## 1. Présentation des membres et désignation du secrétaire de séance

Présentation virtuelle des membres présents.

Mme Mora et Mme Létinois sont désignées secrétaires de séance ;

Mme Maes ne pouvant rester plus de 15 minutes, Mme Perrodon lui donne la parole pour aborder les points 5 et 6 de l'ordre du jour.

## 2. Projets et actions en cours

### PEDT – financement par la Ville de Lyon

#### Cycle 1 (Maternelle) :

- Le projet artistique « L'art dans tous ses états » est commun aux 5 écoles du quartier. Mme Burianne, plasticienne, travaille cette année à l'école Mistral avec les élèves de la maternelle sur le thème « Métamorphose ». Une exposition à la mairie (place Valmy) devrait avoir lieu en juin.
- Le projet « Ambassadeur du livre » débuté auprès des élèves pour faire vivre la BCD est interrompu car l'animatrice est en arrêt maladie et ne reviendra pas.

#### Cycle 2 (CP, CE1, CE2) :

- Un projet d'éducation à la santé sur la sensibilisation au handicap a été validé.
- Un projet PIL (projet d'initiative locale) sur l'éducation au développement durable a été financé à hauteur de 1500 euros pour les cycles 1 et 2.

#### Cycle 3 (CM1, CM2) :

- Le projet musique s'est terminé. En raison du contexte sanitaire, une restitution publique n'a pu être organisée. Il est toutefois possible d'écouter les productions de la chorale sur le site de l'école.

Deux projets n'ont pas été financés :

- Cycle 2 : demande d'intervenant en musique.
- Cycle 3 : projet d'éducation à la santé sur la sensibilisation aux écrans.

### Autres actions menées dans les classes avec le soutien des familles (financement OCCE) :

#### En maternelle :

- Fête de la crêpe en février
- Projet jardinage à partir de mars (plantation de bulbes, de fleurs puis plantation d'un potager (sous serre)
- Projet « Poussins » à partir de mars :  
Animation de l'œuf au poussin : une intervenante est venue à l'école avec une poule pour expliquer le mode de vie (nourriture, la croissance ...)  
Une couveuse avec 6 œufs a été installée dans une partie commune de l'école maternelle.  
Les élèves pourront observer et assister à la naissance des poussins.  
Un projet d'installation d'un poulailler est à l'étude pour la suite.
- Projet « Jeux » (2 matinées en mars) : ce projet est mené grâce au Pôle 9. Différents types de jeux (symbolique, imitation, construction, exploration tactile et motrice, jeux à règles...) ont été mis en place pour favoriser l'entrée dans les apprentissages.
- Fête du printemps le 23 mars : cuisine, déguisements, observation de l'éclosion des œufs.
- Chasse aux œufs le 9 avril : course d'orientation par équipe.
- Fête de la musique le 21 juin : concert de percussions.

Tous les CP (décloisonnés) avec Mme Sbaï :

- Projet « insectes et biodiversité » : s'interroger sur le rôle des insectes et la protection de la nature plus généralement.  
Actions : réaliser un carré de la biodiversité (observatoire) en plantant des bulbes de fleurs à papillons, réaliser un hôtel à insectes, observer et étudier un élevage de chenilles en classe, explorer les espaces aménagés/en friches (sorties dans le quartier), etc...  
Thème également décliné en Education artistique.
- Intervention : Le musée des Confluences devait venir à l'école le 30 mars pour présenter l'exposition « Insectes extraordinaires » mais l'intervention est repoussée (à une date indéfinie).

CE1 Mme Couffy, Mme Dran :

- Projet poule/poussins

CP/CE2 Mme Ortega :

- Intervention du musée confluence le 30 mars sur le thème « Super pouvoirs des insectes »
- Participation à un concert découverte des Percussions et claviers de Lyon le 17 ou 18 juin (à confirmer selon faisabilité avec le contexte actuel)
- Atelier sur le thème « jardin rêvé » animé par les Archives de Lyon.

CE2/CM1 Mme Gomez :

- Cycle volley pour les CM1
- Réservation d'une intervention du musée des Confluences sur le thème des insectes
- Projet petit potager au printemps

CM1 Mme Perrodon, Mme Létinois :

- Cycle volley
- Musée en classe : deux interventions du musée des confluences (insectes et météorites) repoussées.
- Projet poule/poussins

Les classes de CE2/CM1 et CM1 participent également à un atelier de pratique du cinéma encadré par des étudiants de la Cinéfabrique. Les courts-métrages réalisés seront projetés en fin d'année scolaire aux familles (selon le contexte sanitaire). Les enfants recevront également un DVD des films.

CM2 Mme Labelle :

- Projet vélo à partir du 25 mars (un intervenant, vélos fournis)
- Travail sur les émotions
- Intervention prévue d'un professeur d'Allemand du collège pour présenter la classe bilingue

ULIS Mme Brault :

Pas de projet spécifique au dispositif ULIS car les enfants participent aux projets de leurs classes de référence. Les enseignants soutiennent les enfants dans la participation à ses projets.

Une action commune est menée dans toutes les classes : « **le prix des incorruptibles** ».

L'école reçoit des albums qui sont lus dans les classes. Chaque classe vote pour son album préféré (les livres sont gardés dans les classes et alimentent les bibliothèques).

L'équipe enseignante remercie l'association des Gones de Mistral pour sa participation financière au spectacle de magie et à l'animation Kapla.

### 3. Organisation des APC et de l'aide aux devoirs

#### Organisation des APC

Instaurées dans le cadre de la réforme de l'organisation de la journée et de la semaine scolaires dans le premier degré, les APC font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves mais s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Chaque enseignante communique donc aux familles par le biais d'une fiche de liaison sur la thématique et les horaires. Les APC se concentrent sur l'appropriation des savoirs fondamentaux : le langage en maternelle, la lecture et la numération en élémentaire.

#### Aide aux devoirs

Depuis janvier, un atelier « aide aux devoirs » est proposé aux élèves de cycle 3 sur le temps « après la classe » des accueils périscolaires du soir, de 16h45 à 17h30, sans supplément tarifaire. Mme Couffy, Mme Gomez et Mme Létinois encadrent ces ateliers du lundi au vendredi.

8 élèves bénéficient de cette aide actuellement.

Initialement l'aide aux devoirs est réservée aux enfants inscrits à la garderie. Il reste de la place pour accueillir d'autres enfants du CM1 ou CM2.

### 4. Préparation de la rentrée 2021 (prévision d'effectifs, modalités d'inscription)

#### Prévision d'effectifs

Rentrée 2021 : 211 élèves inscrits à ce jour, dont 11 bénéficient du dispositif ULIS

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
25 PS - 27 MS - 22 GS	29 CP - 25 CE1 - 24 CE2	25 CM1 - 34 CM2

Cet effectif permettra tout juste de maintenir 9 classes (10 avec le dispositif ULIS) l'année prochaine. Pour rappel, le seuil de fermeture de la 9<sup>ème</sup> classe est à 208.

Ces chiffres sont prévisionnels et seront réajustés avec les départs et nouvelles inscriptions.

#### Equipe

Mme Melscoët en élémentaire sera de retour pour l'année 2021-2022.

Mme Couffy reprendra son poste à temps complet.

Mmes Gomez et Ortega nommées à titre provisoire cette année ne sont pas assurées de rester en poste l'an prochain.

Mme Perrodon est nommée sur le poste de direction.

#### Modalités d'inscription

La scolarité est obligatoire à partir de trois ans. L'enfant doit être inscrit à l'école maternelle à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle il atteint l'âge de trois ans.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021 - 2022 débuteront au printemps 2021.

La première inscription scolaire se déroulera en 3 étapes :

##### 1) Préinscription scolaire administrative :

Vous trouverez sur le site de la mairie toutes les informations pour inscrire pour la première fois votre enfant dans une école publique à Lyon :

<https://www.lyon.fr/demarche/vie-scolaire/inscription-scolaire>

Deux modes de préinscription vous sont proposés :

- En ligne : en joignant vos pièces justificatives numérisées au formulaire e-service.
- En mairie d'arrondissement : il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de la mairie de votre arrondissement.

La copie des pièces justificatives demandées sera à donner lors de votre rendez-vous sur place.

De façon exceptionnelle une dérogation au périmètre scolaire peut être accordée, à la demande de la famille et dûment motivée. Cette demande de dérogation doit être envoyée et/ou déposée en mairie d'arrondissement.

*Il n'y a pas de reconduction automatique de l'accord de dérogation lors du passage en élémentaire.*

## 2) Inscription pédagogique :

Les parents sont invités à prendre contact avec la directrice de l'école, à partir des coordonnées indiquées sur le certificat de préinscription scolaire.

La directrice procède à l'admission sur présentation des pièces suivantes :

- Certificat de préinscription délivré par la mairie
- Pages du carnet de santé attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires ou justifiant d'une contre-indication
- Livret de famille

L'équipe travaille sur un document « point de repères » pour l'entrée en CP qui sera remis aux parents et l'école va organiser des moments de transition GS vers le CP (visite, temps d'échange).

## 3) Inscription à la restauration scolaire et aux activités périscolaires : en ligne ou par téléphone

Vous pouvez préinscrire votre enfant à la restauration scolaire et aux différents temps périscolaires (accueil du matin, accueils périscolaires du soir (16h45 Après la classe - 17h30 La Fin d'Aprèm') et les Ateliers du mercredi matin). Cette démarche pourra s'effectuer en ligne (après réception du certificat de préinscription soit 24h après) ou lors de votre rendez-vous téléphonique avec un télé-agent.

## **5. Organisation du temps périscolaire : ALAE**

L'équipe d'animation est au complet, le protocole sanitaire peut donc être complètement respecté, il n'y a pas de brassage de classe.

### **Point sur l'équipe :**

Sur les 10 animateurs présents, 6 sont diplômés du BAFA.

Il y a eu beaucoup de mouvements notamment sur les classes de CE1 et de Grande Section : cela a engendré des difficultés pour les enfants qui ont dû s'adapter à chaque fois. Mme Maes explique que les contrats des animateurs sont en temps partiel (17,68 heures), il y a donc un turn-over important et le recrutement est constant au pôle 9.

Un nouvel adjoint a été nommé et est en train de se former avec Mme Maes : Darris Hamaili.

L'ancien adjoint Serge Bruner a pris le poste de responsable périscolaire à l'école des Grillons.

L'équipe a bénéficié de plusieurs formations : gestion de groupe, gestion de conflit et bénéficiera prochainement d'une formation sur le harcèlement.

### **Les différents projets en cours :**

Création d'un journal, activité sportive, théâtre. Un animateur pluridisciplinaire est également présent. Les animateurs remettront à chaque enseignant une clé USB avec les photos des activités afin de les diffuser aux familles via les blogs de classe.

## **6. Restauration scolaire**

**Le protocole sanitaire** est parfois difficile à mettre en place et change régulièrement.

Les enfants qui sont toujours ensemble (même groupe classe et périscolaire) ont parfois du mal à se supporter. Mme Maes note de la fatigue et de l'excitation.

Depuis vendredi dernier, une nouvelle mesure est ajoutée : un enfant positif COVID ne pourra pas être accepté à la cantine ou au périscolaire pendant les 7 jours qui suivent son isolement.

D'autre part, les agents qui ne portaient pas correctement leur masque ont été rappelés à l'ordre par leur supérieur.

**Menu unique :** le menu à l'école est désormais sans viande afin de permettre un roulement plus simple et plus rapide.

Certains enfants ne mangent plus du tout depuis la mise en place du dispositif. Les parents des enfants concernés vont être alertés et des solutions vont être envisagées avec eux.

Cette mesure a été décidée à titre expérimental sur le temps COVID et son efficacité dans une situation de crise sera étudiée.

**Concernant l'ambiance à la cantine :** depuis quelques jours, Mme Maes intervient systématiquement en cas de problème pendant la cantine à la place de la responsable de la restauration scolaire. Cela a apaisé le climat. Il y a moins de cris.

Les parents représentants précisent qu'ils resteront vigilants car les remontées et les inquiétudes des parents sur le sujet sont nombreuses et récurrentes depuis plusieurs années.

Mme Maes et Mme Perrodon précisent que deux CM2 ont été exclus de la cantine suite à un comportement inapproprié.

**Les points positifs** sont la communication et l'entraide entre l'équipe pôle9, les agents de la ville de Lyon et l'équipe enseignante.

**Point sur la demande de solutions des parents d'élèves en cas de grève du personnel municipal :**

Mme Mora présente le travail entamé pour trouver une solution d'accueil des enfants lors des grèves du service de restauration scolaire. Deux réunions ont déjà eu lieu pour dessiner le cadre des possibilités et des moyens en présence des représentants de la mairie, de la direction du pôle9 et de Mme Perrodon. Lors de ces premières réunions, toutes les parties se sont dites favorables à la poursuite et la mise en place du projet dans le respect des équipes du périscolaire et des agents de la ville de Lyon.

Mme Frenillot explique avoir échangé sur le sujet avec M. Paris et confirme être favorable à la mise en place d'une solution pour les parents dans la mesure où cela ne va pas à l'encontre du droit de grève des agents de la ville de Lyon.

## 7. Sécurité et travaux

**Protocole sanitaire :**

Les modifications sont actualisées sur le site de l'école.

Une campagne de dépistage salivaire auprès des élèves devrait bientôt débuter.

Il n'y a pas de date fixée pour l'instant.

**Exercice de sécurité incendie :**

Le deuxième exercice incendie du vendredi 5 février s'est bien déroulé ; cette fois-ci, seuls les adultes étaient prévenus.

**Travaux :**

- Suite à la demande des parents d'élèves, la mairie va prochainement installer des racks à vélos/trottinettes à l'entrée de l'élémentaire.

- En maternelle et en élémentaire, des clôtures dans la cour sont abimées.

- Les enseignantes de maternelle signalent que le bac à sable n'est pas utilisé (problèmes d'hygiène) et qu'il est dangereux (une fois fermé, les élèves peuvent se coincer les pieds dans les glissières).

- L'école ne dispose actuellement d'aucune information sur de futurs travaux.  
Les parents d'élèves et l'équipe enseignante s'accordent à dire que les locaux se délabrent du fait de leur vétusté (40ans) et déplorent qu'un réel plan de rénovation ne soit mis en place.

Mme Frenillot note que beaucoup d'écoles de la ville sont dans le même cas. Elle explique que le plan d'investissement sur 6 ans est en cours et sera voté au prochain conseil municipal. Elle ne peut donc pas donner de visibilité sur ce qui sera investi dans notre école, ni de délai pour d'éventuels travaux. Mme Frenillot s'engage à faire le relai des demandes.

#### 8. Questions des parents délégués représentants :

##### - Jeux extérieurs en maternelle condamnés :

Un technicien de la mairie est venu vérifier les jeux de cour en maternelle. Il a constaté que 2 de ces jeux étaient en mauvais état du fait de leur vétusté (15 ans). L'un d'eux sera réparé, le 2<sup>ème</sup> déposé et non remplacé pour l'instant. La nouvelle équipe municipale n'a pas encore statué sur les nouveaux équipements des cours de récréation.

Mme Frenillot explique concernant les cours d'école que la mairie centrale mène un travail sur le matériel et la problématique de végétalisation des cours d'école. Elle se propose de faire remonter le sujet à M. Paris pour une décision rapide sans attendre les conclusions du travail.

##### - Cycle de sport :

A cause des conditions sanitaires, les interventions en sport ont été modifiées. Le volley a désormais lieu, pour les CM1, en extérieur.

Les enseignants proposent des activités adaptées, à l'extérieur. Il y aura un cycle vélo pour les CM2.

##### - Enseignement de l'allemand en CM1-CM2 :

Mme Couffy est responsable de l'enseignement de l'allemand dans l'école.

Des décroisements étaient organisés précédemment en cycle 3. Cette année, le contexte sanitaire n'a pas permis leur mise en place. Mme Perrodon précise que cela ne sera pas un obstacle à l'inscription en classe bilingue anglais/allemand au collège Jean Perrin.

##### - Projets « Gones de Mistral »

Mme Camuzat présente le projet de l'association des Gones de mistral pour remplacer la fête de fin d'année. Il s'agit d'organiser sur plusieurs semaines des challenges et/ou jeux de pistes dans le quartier pour animer et impliquer les familles des élèves de l'école.

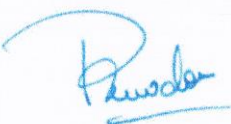

Le CR de la précédente réunion explique le projet et il est consultable sur le site de l'école.

L'association a besoin d'idées, de moyens. Tous les parents sont donc invités à les rejoindre.

L'équipe enseignante est prête à aider.

Une prochaine réunion de l'association a lieu ce jeudi 11 mars.

Clôture du conseil à 20h00.

La directrice  Mme Perrodon  	Les secrétaires de séance  Mme Mora et Mme Létinois  
--	---